



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7, secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 15 avril 2021 à 19 h, en vidéoconférence

PRÉSENCES

Mme Lisiane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier

M. Albert Couture, conseiller de quartier

Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier

M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier

M Roger Morissette, conseiller de quartier

Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Mélissa East, conseillère en communications pour la mine Goldex

Mme Annie Desrosiers, coordonnatrice aux communications et relation avec la communauté pour la mine Goldex

M. Dan Bellemarre, policier parrain du quartier

ABSENT

M. Régis Côté, conseiller de quartier

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8

M. Achille Duranceau, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 4

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisiane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle donne quelques directives relatives au fonctionnement de la rencontre qui se déroule vidéoconférence. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Elle suggère de le laisser ouvert. Il est proposé par M. Camil St-Hilaire de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-07

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 9 février 2021

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu. Il est proposé par M. Albert Couture, appuyé de M. Roger Morissette de l'adopter avec les suivis suivants :

- **Rue Roy** : Les plans ne sont pas encore finalisés. Il reste quelques corrections à effectuer avant la présentation officielle aux membres du conseil de quartier;
- **Aménagement des pistes cyclables** : La présentation des plans n'a pas encore été faite aux membres du conseil municipal;

- **Forêt récréative** : Des démarches sont en cours pour la protection de la Forêt. La présidente souligne les enjeux importants concernant la présence de la gravière à proximité. Quelques rencontres lors des caucus ont eu lieu pour traiter de l'enjeu et avoir une vision globale de la situation. La présidente ajoute qu'il est possible, pour les citoyens qui le désirent, d'engendrer une démarche citoyenne auprès du ministre responsable de la région;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-08

4. Points d'information

a. **Goldex** : Des représentantes de la mine Goldex sont présentes pour transmettre les informations suivantes :

- *Travail en contexte de pandémie* : Les opérations sont ajustées en fonction des consignes émises par le gouvernement, selon le palier de couleur applicable à la région, le tout dans le but de protéger les employés et ainsi d'éviter une contamination rapide. Mme East explique brièvement les ajustements des mesures à la suite des annonces faites par le gouvernement;
- *Mise à jour des opérations* : Pour faciliter les opérations en période de pandémie telle que la distanciation sociale, mais également pour réduire l'utilisation de la rampe, une cage auxiliaire double a été installée.

En ce qui concerne le convoyeur Rail-Veyor, cette installation électrique de transport du minerai, a permis de diminuer les risques en matière de santé et sécurité au travail, d'avoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'apporter une économie au niveau des coûts de production;

- *Relations avec le milieu* : Agnico Eagle souhaite maintenir ses implications dans le milieu et augmenter sa présence par des projets qui se veulent rassembleurs :
 - Journée internationale des droits des Femmes :
 - Rencontre virtuelle avec l'humoriste Mélanie Couture, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, offerte aux maisons d'hébergement l'Alternative pour Elles de Rouyn-Noranda, Le Nid de Val-d'Or et la Maison Mikana d'Amos;
 - Remise de 60 paniers-cadeaux, en collaboration avec le Centre d'Amitié autochtone;
 - Remise d'un chèque de plus de 16 000 \$ à l'organisme Centraide, fonds amassés par la participation des employés et bonifiés par la minière;
 - Un montant de 2 500 \$ remis à Leucan par un groupe de 20 employés, dans le cadre du Défi Ski Leucan;
 - En tant que partenaire majeur de la Fondation hospitalière de Val-d'Or, un montant de 100 000 \$ réparti sur 5 ans et divisé à travers 3 volets différents : département d'hémodialyse, programme CDE pour l'unité Mère-Enfant et la plateforme « En action pour Ma Fondation »;
- *Le Saviez-vous que?* : Les chantiers sont systématiquement remblayés une fois l'extraction du minerai effectué, grâce à une technologie de modélisation 3D. Celle-ci permet le suivi de la stabilisation du terrain et des infrastructures minières;
- *Relations avec le voisinage* : Les rencontres du comité de suivi ont continué malgré la pandémie grâce à des rencontres virtuelles. Le bilan 2020 est disponible sur le site Web. Mme East souligne qu'un poste sera à combler dans les secteurs suivants : récréotouristique, résidents de Baie Doré et de l'Horizon ainsi que citoyen de Val-d'Or. Les offres seront affichées sur la page Facebook;
- *Communications* : Un bulletin d'information a été envoyé par la poste et il sera bientôt disponible sur le site Web. Mme East rappelle que toute l'information se retrouve également sur la page Facebook;

- *Questionnement du public* : Voici les questions des participants :
 - *Accès au vaccin pour la COVID* : Lorsque la vaccination de masse sera disponible à tous les groupes d'âge, la compagnie est disposée à offrir son aide à la vaccination;
 - *Amélioration de la route 117* : La minière est en constante discussion avec le MTQ, de façon conjointe avec la Ville;
 - *Embellissement de la route 117* : Les travaux qui ont été entrepris en 2020 seront continués cette année.
- b. Nouvelle plateforme des inscriptions de loisirs** : Le lancement de la nouvelle plateforme IC3 a eu lieu cette semaine. La présidente invite les gens à s'y inscrire. Un concours est disponible pour l'occasion;
- c. Bac de compost** : Des bacs sont toujours disponibles auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or;
- d. Ordre de Val-d'Or** : La période de mise en candidature est ouverte jusqu'au lundi 3 mai.

5. Points de discussion

a. Policier parrain du quartier – vos questions :

Le sergent Dan Bellemare est présent pour répondre aux questionnements des citoyens. Pour information, il donne une brève description de son parcours. Voici les sujets traités :

- **Véhicules tout-terrain** : Il y a présence de plusieurs véhicules tout-terrain dans les quartiers résidentiels. Il ne faut pas hésiter à faire une plainte, car malgré qu'il est difficile de les intercepter. Lorsque certains le sont, des avertissements et de la sensibilisation peut être fait à ce moment. Des sorties avec des patrouilleurs qualifiés en véhicule tout terrain sont organisées de façon régulière. De la prévention est faite dans les clubs quad ou de VTT, mais les utilisateurs de motocross ne sont pas membres de ces clubs. Enfin, si une plainte doit être portée, le citoyen ou la citoyenne peut le faire en composant le 310-4141 ou *4141;
- **Stationnement de remorque dans la rue** : Un règlement municipal existe pour ce sujet. Le stationnement est autorisé dans la rue pour une période de 72 h consécutives. Par la suite, si une plainte est déposée, une contravention peut être donnée;
- **Passage de camion lourd dans un quartier résidentiel** : Il est de la juridiction des contrôleurs routiers de faire appliquer la réglementation. Ils se déplacent au besoin ou lors du dépôt d'une plainte;
- **Équipements lourds / Salubrité** : Deux citoyens sont présents pour soulever une problématique de présence d'équipements lourds dans la rue et d'un mauvais entretien du terrain d'un résident de la Place Benny. Ils sont témoins de problème de pollution qu'occasionne la présence de machinerie mal entretenue. De plus, plusieurs rénovations ont sans doute été faites sans la présence d'un permis. La présidente fera des vérifications à cet effet;
- **Stationnement, chemin Baie Carrière** : De la signalisation sera installée pour indiquer l'interdiction de stationnement le long du chemin.

b. Projets citoyens – Budget réservé au conseil de quartier :

La présidente exprime le souhait que le nouveau budget de 3 000 \$ qui est réservé aux conseils de quartier soit investi dans des projets citoyens et rassembleurs. Pour les citoyens qui souhaitent s'impliquer, un plan d'embellissement du passage piétonnier entre les rues Louise-Lemay et Ladouceur est proposé et pourra être déposé auprès du service Sport et plein air. Ce dernier veillera à l'analyser et spécifier ce qui peut être fait. Une rencontre sera organisée entre les citoyens voisins du passage en question pour établir le plan.

Elle précise que si les citoyens ont d'autres idées de projets, de ne pas hésiter à les déposer au conseil de quartier.

c. Projet de jeu libre dans ma rue :

La présidente offre une présentation du projet et son fonctionnement. Il consiste à effectuer une demande d'approbation pour inscrire une rue, qui pourra bénéficier d'une signalisation adaptée et d'une réduction de la vitesse en présence de personnes qui jouent dans la rue. Le porteur du projet aura accès à une trousse d'inscription et devra avoir le soutien des résidents de la rue (51%) pour le projet. La rue Lévesque agira à titre de rue pilote et de démarrage du projet.

Une demande de vérification pour les rues Lafleur et Ladouceur sera faite par la présidente auprès du comité consultatif de circulation.

6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a. Espace réservé pour accès à l'eau :** Une citoyenne se questionne à savoir si, dans les nouveaux développements de villégiature ou ruraux, il y a la possibilité de prévoir un accès public à l'eau. La présidente souligne que ce type d'endroit est déjà disponible, mais n'est pas systématiquement répertorié, entretenu ou publicisé. La présidente récoltera de l'information supplémentaire à ce sujet;
- b. Forêt récréative :** Un questionnement est soulevé à savoir s'il y a la possibilité de rendre accessible aux jeunes de moins de 18 ans les activités et les équipements de la Forêt, et ce, tout à fait gratuitement. La présidente fera des vérifications à ce sujet;
- c. Collecte des encombrants :** Des citoyens se questionnent à savoir si la fréquence de ce type de collecte peut être augmentée. La présidente souligne que la gestion est effectuée par la MRC de La Vallée-de-l'Or et qu'il y a la possibilité de prendre rendez-vous avec eux pour la récupération de matériaux qui sont non acceptés dans la collecte régulière, en dehors de la collecte spéciale. De plus, elle souligne l'importance de leur soulever la présence de dépotoirs illégaux;
- d. Problématique de gel de la tuyauterie d'eau potable :** Un citoyen est présent pour soulever une problématique concernant un gel de ses tuyaux d'eau chaque saison hivernale. Après vérification auprès de ses voisins, il est le seul à avoir ce type de problème. Il doit laisser un filet d'eau couler tout l'hiver pour éviter le problème. Il demande à ce que la ville vérifie et voit à trouver une solution durable pour enrayer son problème;
- e. Feux de circulation, coin de l'église St-Sauveur :** À la suite de la rénovation de cette portion de la 3e Avenue, la voie de circulation a été réduite dans le but de réduire la vitesse, d'ajouter une voie cyclable et d'élargir le trottoir. Cependant, le marquage au sol et l'installation de la signalisation n'étant pas complétés, les automobilistes s'y perdent. Le tout sera complété prochainement;
- f. Val-d'Or s'embellit :** L'activité revient cette année, mais de façon adaptée à la pandémie. Les informations ainsi que la procédure d'inscription sont disponibles sur le site Web. Plusieurs prix sont à gagner. L'événement aura lieu le 1er mai prochain;
- g. Distribution d'arbres :** La distribution aura lieu comme prévu et se fera au Marché public à la fin du mois de mai. L'information sera disponible prochainement;
- h. Tourisme Val-d'Or :** La présidente souligne que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 27 avril prochain et qu'un siège citoyen est disponible;

7. Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu le 17 juin 2021, à 19 h, en vidéoconférence ou dans la salle du conseil de l'hôtel de ville en fonction des mesures sanitaires établies à ce moment.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Roger Morissette, de lever la séance à 20 h 55

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-09

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER